



RÉSEAU HAÏTIEN DES JOURNALISTES ANTI-CORRUPTION

NOTE DE PRESSE

LE 27 Septembre 2025

15, RUE MARGUERITE 1, PÉGUY-VILLE

ULCC – FNE : la société civile exige des explications claires sur les dossiers Sterline Civil et Jean Ronald Joseph

Alors que l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC), dirigée par Jacques Hans Ludwig Joseph, a remis sept rapports d'enquête à la justice ce 26 septembre, la société civile constate avec indignation que les plaintes visant deux anciens responsables du Fonds national de l'éducation (FNE) – Jean Ronald Joseph et Sterline Civil – n'ont pas été incluses.

1. Des irrégularités déjà documentées

Sous la direction de Jean Ronald Joseph (2021–2025), plusieurs irrégularités avaient été publiquement dénoncées :

- salaire exorbitant de 650 000 gourdes par mois,
- dépenses salariales jugées excessives et non justifiées,
- saisie d'archives et de téléphones lors d'une descente de l'ULCC le 4 juin 2024.

De son côté, Sterline Civil, directrice générale depuis février 2025, bien qu'ayant annoncé des audits et mesures de redressement, a été accusée par des organisations sociales (ROSPO, via Esaïe Beauchard) d'avoir laissé prospérer un système de restitutions abusives de subventions et de faux projets financés à des médias complices, en échange de rétrocommissions.

2. Des plaintes déjà déposées

Me Caleb Jean-Baptiste avait officiellement saisi la justice contre Jean Ronald Joseph.

Des plaintes pour détournement ont été transmises à l'ULCC contre Sterline Civil.

Ces dossiers, jugés sérieux par leurs plaignants, restent pourtant absents des rapports remis ce 26 septembre.

3. Des questions qui restent sans réponse

Cette omission nourrit des doutes profonds sur :

L'impartialité de l'ULCC :

● **pourquoi certains dossiers avancent-ils rapidement, pendant que d'autres sont mis en veilleuse, alors que nous, au sein du RHAJAC, reconnaissons la lutte de l'ULCC ?**

La responsabilité institutionnelle : comment expliquer que des preuves publiques d'irrégularités soient ignorées ?

L'impact sur l'éducation : le FNE administre des fonds vitaux pour les écoles, enseignants et élèves vulnérables ; toute mauvaise gestion les prive directement de leur droit à une éducation de qualité.

La confiance citoyenne : l'opinion publique perçoit ce silence comme un signal de favoritisme et d'impunité.

4. Un appel à la transparence

Nous appelons solennellement l'ULCC à :

- **publier ou ordonner la publication des rapports d'enquête concernant Jean Ronald Joseph et Sterline Civil, avec tous les éléments à charge et à décharge ;**
- **transmettre sans délai ces dossiers à la justice pour traitement impartial ;**
- **garantir à la population que la lutte contre la corruption ne sera pas sélective ni soumise aux influences politiques.**

Haïti ne peut pas construire un avenir éducatif solide si les institutions censées protéger l'intérêt public choisissent d'enterrer des dossiers sensibles. L'omission actuelle renforce le sentiment d'impunité et trahit les enfants dont l'avenir dépend du Fonds National de l'Éducation.

La justice doit agir, et agir vite.



Djovany Michel

Secrétaire général

Pour authentification : rhajac.org

Contact presse : +509 3456 4848